

**COMMUNE DE BOISSY
FRESNOY
Canton de NANTEUIL LE
HAUDOUILN
Arrondissement de SENLIS**

**Délibération n° 2025-50
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 4 décembre 2025**

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la mairie le **jeudi 4 décembre 2025 à 20 heures**, sous la présidence, de Madame BAHU Martine, Maire

Étaient présents : Mme BAHU Martine, M. LOURY Mathieu, Mme BEAUCHAMP Elodie, M. BOULIOL Jean-François, M. CORNET Jean-Michel, M. DORMOY Jérôme, M. AVERLANT Laurent, M. QUIGNON Samuel, M. SIMAR Hervé

Étaient absents : M. LISEK Jérôme, Mme PARIS Mélanie, M. DECARNELLE Alain pouvoir M. SIMAR Hervé, M. POSTEL Bertrand pouvoir Mme BAHU Martine, Mme CALAS Alexandra pouvoir M. AVERLANT Laurent, M. COCHARD Philippe pouvoir M. BOULIOL Jean-François

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance :

Monsieur SIMAR Hervé est désigné pour remplir les fonctions.

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de procuration	Nombre de votants	Date de convocation
15	9	4	13	Le 28/11/2025

OBJET : Autorisation de signature du prêt pour le financement des enfouissements rue du Bois et rue de la Forge

Dans le cadre des travaux prévus dans la rue du Bois et dans la rue de la Forge, Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une demande de prêt est nécessaire au financement de ceux-ci. Le montant du prêt envisagé est de 300 087,00€ pour la Banque Postale et 300 018,00€ pour le Crédit Agricole.

Voici leurs propositions :

1ere proposition (la banque Postale) :

La Banque Postale a établi plusieurs propositions de financement :

- 300 087,00€ pour une durée de 18 ans avec un taux fixe de 3,87% soit une échéance trimestrielle de 4 167,88€ d'amortissements et des intérêts variables
- 300 087,00€ pour une durée de 18 ans avec un taux fixe de 3,92% soit une échéance trimestrielle de 5 829,37€ (sauf la 1^{ère} échéance à 6 744,30€) avec amortissements et intérêts
- 300 087,00€ pour une durée de 20 ans avec un taux fixe de 3,93% soit une échéance trimestrielle de 3 751,09€ d'amortissements et des intérêts variables
- 300 087,00€ pour une durée de 20 ans avec un taux fixe de 3,98% soit une échéance trimestrielle de 5 457,70€ (sauf la 1^{ère} échéance à 6 386,64€) avec amortissements et intérêts
- 300 087,00€ pour une durée de 25 ans avec un taux fixe de 4,02% soit une échéance trimestrielle de 3 000,87€ d'amortissements et des intérêts variables
- 300 087,00€ pour une durée de 25 ans avec un taux fixe de 4,07% soit une échéance trimestrielle de 4 796,10€ (sauf la 1^{ère} échéance à 5 746,04€) avec amortissement et intérêts

2eme proposition (Le Crédit Agricole) :

Le Crédit Agricole a établi plusieurs propositions de financement :

Pour la rue de la Forge :

- 115 318,00€ pour une durée de 15 ans avec un taux fixe de 3,91% soit une échéance annuelle de 10 306,66€ avec 39 281,94€ d'intérêts cumulés.
- 115 318,00€ pour une durée de 18 ans avec un taux fixe de 4,08% soit une échéance annuelle de 9 168,68€ avec 49 718,34€ d'intérêts cumulés.

- 115 318,00€ pour une durée de 20 ans avec un taux fixe de 4,17% soit une échéance annuelle de 8 613,52€ avec 56 952,53€ d'intérêts cumulés
- 115 318,00€ pour une durée de 15 ans avec un taux fixe de 3,89% soit une échéance trimestrielle de 2 546,00€ avec 37 441,75€ d'intérêts cumulés
- 115 318,00€ pour une durée de 18 ans avec un taux fixe de 4,06% soit une échéance trimestrielle de 2 265,30€ avec 47 783,37€ d'intérêts cumulés
- 115 318,00€ pour une durée de 20 ans avec un taux fixe de 4,16% soit une échéance trimestrielle de 2 130,40€ avec 55 114,47€ d'intérêts cumulés

Pour la rue du Bois :

- 184 700,00€ pour une durée de 15 ans avec un taux fixe de 3,91% soit une échéance annuelle de 16 507,75€ avec 62 916,22€ d'intérêts cumulés.
- 184 700,00€ pour une durée de 18 ans avec un taux fixe de 4,08% soit une échéance annuelle de 14 685,10€ avec 79 631,68€ d'intérêts cumulés.
- 184 700,00€ pour une durée de 20 ans avec un taux fixe de 4,17% soit une échéance annuelle de 13 795,92€ avec 91 218,35€ d'intérêts cumulés
- 184 700,00€ pour une durée de 15 ans avec un taux fixe de 3,89% soit une échéance trimestrielle de 4 077,82€ avec 59 968,80€ d'intérêts cumulés
- 184 700,00€ pour une durée de 18 ans avec un taux fixe de 4,06% soit une échéance trimestrielle de 3 628,23€ avec 76 532,87€ d'intérêts cumulés
- 184 700,00€ pour une durée de 20 ans avec un taux fixe de 4,16% soit une échéance trimestrielle de 3 412,18€ avec 88 274,30€ d'intérêts cumulés

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à **13 voix pour** :

- **Choisit** de retenir la proposition de la Banque Postale à savoir un prêt de 300 087,00€ pour une durée de 20 ans avec un taux fixe de 3,93% soit une échéance trimestrielle de 3 751,09€ d'amortissements et des intérêts variables.
- **Autorise** Madame le Maire à signer le prêt de la Banque Postale et tous les documents afférents à cette demande

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont
signé au registre Les membres présents

Pour extrait certifié conforme,

Le 5 décembre 2025

Le Maire, BAHU Martine

